



## QUI?

J'ai du temps.

Je veux aider les habitants de mon village. J'ai le permis.

## POURQUOI?

Pour accompagner des personnes non véhiculées à faire leurs courses.

## QUAND?

Le mardi matin : Départ de la mairie à 9h30. Retour à 11h30.

## **COMMENT?**

Avec le véhicule 9 places de la mairie que vous conduirez.

Vous vous inscrivez au CCAS pour accompagner les mardis où vous êtes disponibles.





Centre Communal d'Action Sociale

Mairie de Lévignac

TRANSPORT SOLIDAIRE

INSCRIPTIONS: TRANSPORT.CCASLEVIGNAC@GMAIL.COM

Conception : Service communication